

restai indécise sur l'accomplissement de ma promesse, ou plutôt je n'osai pas le faire, parce que je n'étais pas assez instruite pour pouvoir vous raconter la chose.

Mais je dois vous déclarer aujourd'hui, à ma grande confusion, que, sur ma trop grande négligence, j'ai été punie d'avoir manqué à ma promesse : ma surdité m'a reprise.

C'est alors que je m'aperçus de mon tort, de ma faute. J'ai prié de nouveau Ste. Anne, en lui promettant d'accomplir le plus tôt possible ma promesse si je redevenais mieux.

Je fus de nouveau guérie, j'entends bien maintenant, même des personnes parlant bien bas.

C'est pourquoi je m'empresse de vous communiquer ce fait sensible de la protection de Ste. Anne à mon égard, et de vous prier de le publier si la chose est digne de l'être.

Oui, je remercie de tout mon cœur cette bonne mère Ste. Anne, que je reconnais aujourd'hui plus que jamais pour ma protectrice, malgré mon indignité. Oui, je la remercie de toutes les grâces qu'elle a daigné m'obtenir, et surtout pour cette guérison de ma surdité ; je lui demande en même temps pardon de ma trop grande négligence dans le récit de ma guérison.

UNE ABONNÉE.

RIGAUD.—Depuis treize ans, je souffrais en martyr du tic douloureux. Après maints remèdes, j'eus recours à Ste. Anne. Elle m'accorda sept mois de soulagement, le seul que je goûtais depuis treize ans. Mon mal me reprit plus tard ; mais Ste. Anne me vint encore en aide et le dissipa totalement.—L. F.